

Particulière, singulière ou ordinaire ?

La régulation suisse des parcours de vie sexués

R. Levy, Pavie et Université de Lausanne

**R. Levy, Centre d'étude interdisciplinaire des parcours et modes de vie, Université de
Lausanne**

Pour une analyse empirique du régime sexué des parcours de vie en Suisse

Après une concentration presque exclusive sur des aspects microculturels des parcours de vie dans les années, l'intérêt sociologique c'est élargi plus récemment en intégrant progressivement des aspects méso- et macroscopiques et plus particulièrement structurels, y compris les aspects de politique sociale ou de politique tout court. S'il est rare que des politiques concrètes soient conçues explicitement pour réguler les parcours de vie, un large éventail de politiques et de fonctionnements institutionnels (en matière de formation, de marché de travail, d'assurances sociales, de vieillesse, de chômage, d'invalidité, de logement etc.) ont néanmoins des effets, souvent latéraux et non prévus, sur les parcours de vie. Elles font de ce fait partie d'un dispositif qu'on peut qualifier de « politique de parcours de vie » (Lebenslaufpolitik, Leibfried et al. 1995), dispositif sociétal qui peut engendrer de véritables régimes de parcours de vie. Ces configurations institutionnelles résultent de développements historiques plus ou moins spécifiques aux pays, il faut donc a priori s'attendre à des spécificités nationales marquées ce qui peut justifier d'examiner le cas de la Suisse dans la perspective de ses particularités en la matière.

Le cadre institutionnel d'un pays forme le contexte, plus ou moins riche en ressources, en opportunités et en contraintes, par rapport auquel les individus et les couples doivent se situer lorsqu'ils font leurs choix de forme et de parcours de vie. Les recherches récentes sur l'Etat providence offrent un élément de synthèse de ces configurations fort utile pour notre propos.

Pour tenter de répondre à la question posée par le thème de la particularité suisse, cette contribution cherche à dresser un bref portrait des typologies courantes de l'Etat providence, de la relation entre ces typologies et les rapports sociaux de sexe, et l'étude des parcours de vie. La Suisse serait un cas singulier (Sonderfall) si elle se trouvait en dehors de toute concentration empirique ; nous tenterons de voir dans quelle mesure c'est effectivement le cas.

Nous parlerons de *politiques* (au pluriel) pour désigner la régulation institutionnelle qui constitue le cadre méso- et macrosocial dans lequel se construisent la vie des couples et familles ainsi que les parcours des individus, et de *régime* pour désigner le ou les modèles qui prédominent empiriquement sur le plan des pratiques microsociales et qui sont influencés, par hypothèse, par le cadre institutionnel formé par les politiques en question.¹

Nous considérons les types d'Etat providence comme des constellations de politiques – menées actuellement ou anciennes – qui permettent de distinguer différentes logiques sous-jacentes, transformées en structures institutionnelles dont on peut penser qu'elles régulent non seulement les phénomènes problématiques couramment discutés dans le contexte des politiques sociales, comme le chômage, la pauvreté et d'autres risques sociaux majeurs, mais aussi plus particulièrement les parcours de vie et leur sexuaton. De manière tentative et exploratoire, on cherchera à localiser la Suisse dans ce cadre pour en déduire quelques hypothèses qui pourraient informer la recherche en la matière, et pour voir dans quelle mesure la Suisse se situe dans un « pattern » ou non.

Types d'Etat providence

Il serait vain de vouloir synthétiser rapidement la littérature de recherche sur les Etats providence, devenue très importante depuis l'impulsion qu'elle a reçue par l'ouvrage

¹ Citons à cet égard le constat du 7^e rapport d'experts allemand sur la famille (Bertram 2005), selon lequel ce sont les politiques en matière d'égalité, de régulation des temps sociaux et d'infrastructure qui déterminent les conditions environnementales plus ou moins favorables à la vie familiale.

d'Esping-Andersen (1990).² Malgré toutes les critiques et modifications proposées à son égard (pour la critique féministe, voir p. ex. Ostner 1995 ou le résumé de Pfau-Effinger 2000), la typologie des Etats providence occidentaux développée par Esping-Andersen se maintient avec un succès empirique suffisant pour être toujours considérée comme référence de base. Elle s'est vue adjoindre des extensions pour accommoder des groupes de pays initialement non inclus (Europe du Sud, pays en transition postsocialiste, pays en développement). Toutefois, son armature principale apparaît toujours pertinente. Rappelons que Esping-Andersen a construit sa typologie sur la base de trois dimensions caractérisant les relations dans le triangle Etat - marché - acteurs individuels : le degré de dé-marchandisation (des transferts et aussi de certains services), la distance entre le revenu de remplacement et le revenu d'activité professionnelle, et les conditions d'éligibilité pour un revenu de remplacement. Il va de soi que nombre de nuances peuvent être apportées à cette typologie.³ Pour nos besoins cependant, elle paraît suffisamment bien confirmée et riche en implications pour soutenir notre approche explorative.

Tableau 1 : Comparaison de neuf typologies de l'Etat providence

Le tableau 1 regroupe la typologie initiale et huit tentatives plus récentes, entreprises pour la plupart en vue de l'adaptation de cette typologie à des thèmes plus spécifiques : les politiques en matière de genre (Korpi 2000), les incidences sur les parcours de vie (Mayer 2001) et les politiques en matière de trajectoires de pauvreté (Layte & Whelan 2003) et la politique familiale (Fux & Baumgartner 2000), pour n'en caractériser que les quatre premiers exemples. Esping-Andersen (1999) lui-même, dans un effort de tenir compte de différentes critiques formulées à l'égard de sa typologie initiale,⁴ finit par la confirmer et non de la modifier (tout en changeant sa terminologie).

² Pour une tentative bien informée voir Merrien et al. 2005 ; pour la Suisse aussi Fux & Baumgartner 2000. Pour une tentative bien informée voir Merrien et al. 2005 ; pour la Suisse aussi Fux & Baumgartner 2000.

³ La réduction majeure demeure cependant que toutes ces études se concentrent sur des échantillons plus ou moins sélectifs parmi les pays riches (en général membres de l'OCDE). Dès qu'on considère un éventail plus large de pays en termes de développement économique, c'est cette dimension qui prend le dessus par rapport aux différenciations plus fines selon d'autres variables (conclusion générale que l'on peut tirer des informations réunies par Fux 2005).

⁴ Une partie importante de ces critiques proviennent d'auteurEs féministes ; Daly (2000) en donne un excellent résumé.

Ce tableau montre la grande correspondance entre les typologies utilisées par ces différents auteurs alors que pour certains d'entre eux, la typologie d'Esping-Andersen n'était qu'un point de départ pour une tentative de la modifier en se basant sur des données complémentaires ; d'autres se fondent carrément sur d'autres bases.⁵ Les types utilisés par ces auteurs se recoupent largement quant à leur définition conceptuelle et opérationnelle autant qu'au niveau des pays cités comme cas de figure, à l'exception d'un quatrième type, à définition variable, introduit par certains auteurs pour tenir compte des Etats providence rudimentaires des pays de l'Europe du Sud, par d'autres pour intégrer les pays post-socialistes ou encore d'autres cas de figure.

En ce qui concerne la relation entre les types d'Etat social et les régimes de parcours de vie sexués, il apparaît assez clairement qu'il y a des liens solides entre, d'une part, le degré d'individualisme ou d'égalitarisme des politiques sociales face aux inégalités et d'autre part le degré d'égalitarisme de genre (via l'encouragement de la combinaison de l'activité professionnelle avec le travail familial sans typification sexuelle) (Fux 2000). Cette association se confirme sur le plan de la comparaison chiffrée des pays de l'OCDE. Les données de Korpi (2000) montrent le lien empirique entre la force politique de la gauche et le type de politique en matière de genre mis en place dans les 18 pays comparés (graphique 1).

Graphique 1 : Force politique de la gauche et types de politique en matière de genre
--

Plus généralement, une analyse exploratoire utilisant ces données en les combinant avec des indicateurs de la situation des ménages suggère l'existence d'un noyau politique qui intègre les types de politique sociale (gestion des inégalités de classe) avec ceux concernant

⁵ Korpi exagère passablement les différences entre sa typologie et celle d'Esping-Andersen, Fux & Baumgartner soulignent également leur position critique à cet égard et privilégient d'autres dimensions, mais arrivent à des regroupements semblables. Saraceno (2000 : 139-140) arrive à un regroupement quelque peu différent sur la base d'une étude comparative détaillée des arrangements reliant familles et marchés dans les Etats-providence occidentaux. On y retrouve cependant, là aussi, un groupe de pays scandinaves (ensemble avec la France et la Belgique), un groupe de pays corporatistes soutenant la division sexuée du travail (A, D, Lux, NL), et les pays de l'Europe du Sud, avec en plus une catégorie à part pour le Royaume Uni. Les regroupements varient visiblement avec les critères utilisés en priorité, mais dans des limites qui semblent correspondre à des orientations de base relativement robustes qui rappellent les tendances nationales d'histoire sociopolitique évoquées par Korpi (2000, voir aussi Levy 2002).

la politique de genre (égalitarisme) et qui est fortement conditionné par le poids politique de la gauche (graphique 2, partie supérieure).

Graphique 2 : Intercorrélations entre indicateurs politiques et familiaux

Les corrélations indiquent que les pratiques sociales en termes de familialisme/natalisme (partie inférieure du même graphique) sont bel et bien en rapport avec ce syndrome de politique sociale, même si leur degré de « détermination » ne doit pas être exagéré. On peut en tirer la conclusion que les régimes de parcours de vie présents dans la plupart des pays occidentaux sont liés au profil général de leurs politiques sociales, les conditions les plus égalitaires encourageant la permanence de l'insertion professionnelle des femmes et décourageant probablement les familles nombreuses.

Régimes de sexuation des parcours de vie

Parmi les caractéristiques des régimes de parcours de vie et leur sexuation, les trajectoires professionnelles jouent un rôle central, surtout si on les étudie en relation avec les trajectoires familiales. La sexuation ressort principalement de la comparaison des permanences et interruptions de l'insertion professionnelle des partenaires vivant en couples au cours de leurs parcours familial. Cette comparaison montre dans quelle mesure la participation familiale se répercute inégalement sur les insertions professionnelles masculines et féminines. La réduction ou l'interruption unilatérale de l'activité professionnelle féminine pour cause d'assomption des tâches familiales crée un potentiel de dépendance vis-à-vis du partenaire aux incidences multiples (et bien attestées par la littérature empirique (Reichle 1996, Reichle & Werneck 1999, Fthenakis et al. 2002), il suffit de penser aux conditions de socialisation et surtout à la construction de l'identité de genre des enfants, aux inégalités au sein du couple, aux conditions défavorables de réinsertion professionnelle pour les femmes, aux problèmes d'estime de soi et aux tensions entre partenaires. En ce qui concerne les trajectoires professionnelles, l'étude comparative de

Margaret Maruani sur les douze pays de la Communauté européenne (Maruani 1993⁶) fait assez clairement ressortir trois modèles concernant les courbes d'insertion professionnelle féminine par âge (schématisés par RL, graphique 3).

Graphique 3 : Modèles d'insertion professionnelle féminine par âge
--

1. un modèle *d'insertion ininterrompue* qui caractérise les pays scandinaves (SF, Swed) et anciennement la RDA, signalant la compatibilité entre insertions professionnelle et familiale,
2. un modèle *d'interruption définitive* qui caractérise les pays de l'Europe du Sud (E, I, Gr, Port), mais aussi l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Belgique, signalant l'incompatibilité entre insertion professionnelle et familiale (cessation de l'activité professionnelle au moment du mariage), et
3. un modèle *d'interruption professionnelle suivie de réinsertion* où l'interruption est de toute évidence liée à la phase familiale caractérisée par une activité maternelle prédominante, dessinant une courbe bimodale (Dk, D, F, UK) ; ici on peut parler d'incompatibilité entre insertion professionnelle et rôle maternel.⁷

Maruani discerne une convergence européenne vers le premier modèle, mais si cette tendance se distingue effectivement, son aboutissement paraît encore assez éloigné selon les statistiques actuelles. Quoi qu'il en soit, une relation relativement systématique se dessine entre les types d'Etat social et les modèles de trajectoires de Maruani : les systèmes libéraux sont associés au modèle de l'interruption avec réinsertion, les systèmes conservateurs à l'interruption définitive ou à l'interruption avec réinsertion, les systèmes socio-démocrates à l'insertion ininterrompue, et les systèmes familialistes à l'interruption définitive. Le graphique 4 montre pour les onze pays européens pour lesquels les données

⁶ Basée sur les statistiques européennes de 1960 - 1980, cette étude a été mise à jour avec des données concernant 1991 (Maruani 2003).

⁷ Depuis les années 1960, les courbes de quelques pays ont changé et témoignent de l'évolution du modèle dans certains cas. Ainsi, entre 1960 et 1991, le Portugal a évolué du modèle de l'interruption définitive à celui de l'insertion ininterrompue sans passer par celui de la réinsertion, alors que les Pays-Bas sont passés, dans la même période, du modèle de l'interruption définitive à celui de la réinsertion. Le Danemark a passé du modèle de la réinsertion à celui de l'insertion ininterrompue. Dans l'ensemble, Maruani constate cependant une tendance à la convergence européenne vers le modèle de l'insertion continue.

étaient disponibles une concordance non négligeable entre les types d'Etat providence et les types de trajectoire professionnelle féminine (concordance pour sept sur onze, soit env. deux tiers).

Graphique 4 : Types d'Etat providence et modèles de trajectoires féminines
--

Comment situer la Suisse ?

Une fois la relation entre politiques sociales et régime des parcours de vie établie au moins dans le cadre d'une comparaison européenne, il s'agit maintenant d'y localiser la Suisse. Cette question peut être abordée en amont (a), en cherchant à caractériser directement la configuration politique ou institutionnelle de la Suisse en référence à la typologie d'Esping-Andersen, ou en aval (b), par le biais de son régime de parcours de vie sexués empirique.

a) Du point de vue de sa configuration de *politiques à incidence sur les parcours de vie et leur sexuation*, et malgré son classement parfois changeant entre différentes études comparatives (p. ex. dans le tableau comparatif de Arts & Gelissen 1998), des indices forts font penser que la Suisse fait partie du modèle individualiste, largement appuyé sur le marché, donc sur le pouvoir d'achat et les autres ressources des particuliers, et appelé communément « libéral ». Certains auteurs (Esping-Andersen 1990, Korpi 2000) la placent explicitement dans ce type, axé sur la responsabilité individuelle et non collective, alors que dans la plupart des travaux elle ne figure pas. Sans nous lancer dans un examen détaillé des logiques sous-jacentes aux différents domaines de la politique sociale suisse et des différences entre cantons dans ce système particulièrement fédéraliste (cfr. pour les politiques familiales Dafflon 2003 et plus généralement pour les différences considérables au niveau sub-national Baumgartner & Fux 2001), nous pouvons constater que l'intervention non seulement de la Confédération, mais de l'Etat en général est à ce point basée sur le principe de la subsidiarité que l'attribution de la Suisse au type libéral

s'impose assez clairement, même si pour certains auteurs (et selon d'autres indices qu'il ne s'agit pas de négliger), la Suisse aurait évolué depuis les années 80 en direction du type conservateur (Merrien & Bonoli 2000). Cette attribution ne devrait guère donner lieu à une controverse fondamentale en égard à la sexuation des parcours de vie en particulier.⁸

b) En ce qui concerne le *régime effectif des parcours de vie*, commençons l'examen de la situation par la manière dont les trajectoires professionnelles masculines et féminines sont influencées par les exigences de la vie familiale. Ces exigences varient typiquement entre les phases de la vie familiale, le moment de rupture le plus fort étant la naissance du premier enfant.

Une première approximation du régime suisse est donnée par les informations statistiques sur la relation entre l'âge et l'insertion professionnelle à l'instar de celles étudiées par Maruani pour les pays membres de la communauté européenne. L'OFS les a publiées pour la Suisse – pour la première fois à notre connaissance – sur la base du recensement de 2000 et des précédents (graphique 5, Chaze et al. 2005).

Graphique 5 : Taux d'insertion professionnelle masculine et féminine par âge, Suisse 1970 - 2000

Ces données placent la Suisse clairement dans le troisième modèle de Maruani (interruption professionnelle avec réinsertion), même si l'évolution depuis 1970 tend, comme dans les autres pays européens, vers une augmentation générale du taux d'emploi féminin à tous les âges et vers une diminution de la dépression entre les deux sommets.⁹

⁸ En fait, le régime suisse est mixte : elle connaît une bonne couverture en matière de vieillesse et de maladie, mais une couverture très faible en matière de politique familiale et de l'emploi (chômage, pauvreté). Ce sont surtout les deux derniers domaines qui sont pertinents pour notre sujet. (C'est ce profil particulier que Opielka 2004 propose d'appeler « garantiste » ou souple, en ajoutant ce type à la typologie d'Esping-Andersen pour mieux accommoder la Suisse.)

⁹ Il est utile de rappeler que ces courbes statistiques comportent la totalité des hommes et des femmes, quelle que soit leur forme de vie et le moment de leur parcours et ce sur la base des données synchroniques des recensements de la population. Dans la mesure où la chronologisation des transitions biographiques est loin d'être parfaite et diminue plutôt, cette superposition en fonction du simple âge des personnes crée un effet de moyennisation qui estompe les différences entre phases biographiques (Widmer et al. 2003 : 60-63). Il n'est pas exclu que la situation évoluera, en Suisse aussi, vers le modèle de convergence européenne entrevu par Maruani, mais non seulement la bimodalité apparaît-elle encore clairement dans les données de 2000 malgré cet effet de brouillage, les résultats de nos analyses longitudinales témoignent de surcroît d'une très

Les analyses longitudinales de données rétrospectives de Widmer et al. (2003), plus fines car appuyées sur des parcours individuels et non des données synchroniques, confirment et précisent ces constats statistiques. Ces analyses ont d'abord porté sur un échantillon de quelque 670 couples vivant ensemble depuis au moins une année et dont les partenaires ont au moins 30 ans. Selon ces analyses, 76% des femmes cessent ou ont cessé leur emploi lors de la transition entre une phase de jeune couple sans enfant et une phase avec enfant en âge préscolaire, 55% y retournent après leur période active de mère, mais ce retour s'opère essentiellement au temps partiel, très rarement au plein temps. Des analyses analogues des données rétrospectives du Panel suisse de ménages (Widmer et al. 2004) confirment l'importance de cette transition pour la réorganisation de la structure familiale, et ce en accord avec des résultats venant d'autres pays (voir notamment les références de Reichle 1996, Reichle & Werneck 1999, Fthenakis et al. 2002, également Moen & Han 2001).

Par ailleurs, une comparaison intertemporelle (mais non longitudinale sur le plan individuel) couvrant la période 1971 - 1997, donc à peu près le dernier quart du 20^e siècle (Ernst & Levy 2002), montre que l'évolution récente de l'attribution de différentes tâches familiales vers une moindre typification sexuelle n'était que très relative et ponctuelle (graphique 6).

Graphique 6 : Evolution de la sexuation de six tâches familiales, Suisse 1971-1998
--

La situation suisse peut donc être résumée, avec Doris Baumgartner (2003), de la manière suivante¹⁰ :

1. il n'y a guère de différences quant aux trajectoires professionnelles masculines et féminines avant la naissance du premier enfant

forte résilience d'un modèle qu'on peut appeler celui des statuts maître sexués complémentaires. Sur le concept du statut-maître, voir Krüger & Levy 2000 et 2001.

¹⁰ Résultats d'analyses des données du microrecensement sur la famille (1994 et 1995, deux échantillons indépendants de 2000 hommes et 4000 femmes) dont les femmes en dessous de 50 ans ayant au moins un enfant (N = 2389) ont été étudiées par l'auteure.

2. la naissance du premier enfant amène une césure du seul côté féminin : env. 75% des femmes devenues mères cessent leur emploi
3. 75% des mères ayant cessé (donc 56% de toutes les mères) reprennent un emploi à temps partiel après une « période bébé » relativement brève
4. seulement 20% reviennent ultérieurement au plein-temps
5. la formation des femmes n'influence que peu le fait de cesser l'emploi, mais nettement la durée de l'interruption : celle-ci est plus courte auprès des femmes à formation supérieure.

Ainsi, à l'instar du régime allemand, comparé de manière approfondie par Pfau-Effinger (2000) aux Pays-Bas et à la Finlande, la Suisse semble avoir passé de la prépondérance du modèle de la famille aux sphères séparées (Pfau-Effinger : « Hausfrauenmodell der Versorgerehe ») à une situation plus diversifiée qui se rapproche de ce qu'elle appelle, un peu optimiste, le modèle de la compatibilité entre les responsabilités économiques et familiales de la femme, sériées et calibrées en fonction des exigences familiales (« Vereinbarkeitsmodell der Hausfrauenehe »). Nos analyses de la répartition du travail familial dans les couples nous ont amenés à la conclusion qu'en la matière la situation suisse est celle d'un traditionalisme modernisé, mais certainement pas d'une destandardisation ou pluralisation complète (Ernst & Levy 2002, Levy, Widmer & Kellerhals 2002).

La Suisse ne se trouve donc nullement éloignée de tout « pattern » par rapport au thème qui nous intéresse, elle semble au contraire assez bien correspondre à la combinaison d'une configuration d'un Etat social libéral (peut-être aux ingrédients corporatistes ou conservateurs) avec un régime très sexué des parcours de vie, dans le sens de l'interruption puis réinsertion professionnelle pour les seules femmes en raison des phases de la vie familiales dont elles assument unilatéralement la charge – et ce malgré leurs convictions normatives largement égalitaires que nombre d'enquêtes font ressortir (Widmer et al. 2003, pour la situation analogue de l'Allemagne, voir Born, Krüger & Lorenz-Meyer 1996).

C'est cette résilience pratique du modèle traditionnel d'organisation familiale, résistant au changement de valeurs en la matière qui constitue un indicateur particulièrement fort de l'importance du cadre institutionnel qui semble imposer sa logique indépendamment des convictions idéologiques des partenaires.

Hypothèses pour la recherche

Cette contribution n'est pas le lieu pour approfondir l'interprétation historique des raisons de cette situation, dont certaines ressemblent probablement au cas allemand, mais d'autres se présenteraient différemment (les travaux déjà mentionnés de Pfau-Effinger 2000, Korpi 2000 et Mayer 2001 fournissent des éléments intéressants à cet égard). Dans l'état actuel de la recherche, encore dans ses débuts en Suisse, il paraît préférable de formuler des questions et hypothèses à cet égard.

Quels sont notamment les mécanismes institutionnels qui pourraient être responsables du régime suisse des parcours sexués tel qu'il ressort des éléments empiriques mentionnés ?
Quels sont les facteurs institutionnels qui fondent la résilience du modèle des statuts maître sexués et complémentaires qui font primer les exigences professionnelles sur l'ensemble du profil d'insertion des hommes et primer les exigences familiales dans le profil d'insertion des femmes (Krüger & Levy 2000, 2001) ?

D'abord, il importe de rappeler que, plus que d'autres pays probablement, la Suisse connaît bien des politiques à incidence biographique, mais aucune politique de parcours de vie explicite, pensée en tant que telle. Les débats politiques sont plutôt caractérisés par la négligence de cet aspect des enjeux, pourtant d'importance évidente, par exemple quand on cherche à alléger la charge financière des oeuvres sociales de vieillesse en augmentant l'âge réglementaire de la retraite alors que l'âge du passage réel à la retraite ne cesse de s'abaisser, dû essentiellement aux politiques d'embauche des entreprises.¹¹

¹¹ Ainsi, à une année avant l'âge officiel de la retraite – donc à 61 ans pour les femmes et à 64 ans pour les hommes – 31.8% des hommes en 1990 et 48.4% (donc près de la moitié) en 2000 n'étaient plus insérés dans le

Autre aspect des parcours de vie potentiellement important pour des décisions politiques mais absent des débats : en raison de la conjonction de différents changements dans les parcours de vie, notamment ceux des générations successives, une partie difficile à chiffrer, mais probablement très majoritaire, des héritages de patrimoine intervient désormais à un âge où les héritiers sont proches de leur retraite. L'héritage a ainsi perdu entièrement son ancienne fonction de lancement de carrière alors qu'il continue sans doute d'être largement pensé en ces termes. En réalité, il ne fait plus que contribuer à augmenter les richesses que les héritiers ont déjà accumulées au cours de leur vie professionnelle. Or sur le plan politique, on estime approprié d'abolir les taxes sur la succession comme s'il était urgent et prioritaire de renforcer ce mécanisme de reproduction voire d'augmentation intergénérationnelle des inégalités de fortune.

En ce qui concerne les politiques à incidence biographique, cinq hypothèses semblent pouvoir les caractériser de manière générale et forcément encore abstraite :

1. Contrairement à la mise en place des grandes institutions structurantes, légales et organisationnelles, du 19^e et du milieu du 20^e siècle (comme l'école obligatoire, l'interdiction du travail des enfants et des mères, la retraite assurée etc.), elles constituent des interventions relativement faibles, peu aptes à changer radicalement les trajectoires existantes ou au contraire à leur éviter un changement radical,
2. Leur orientation est en général structurée par un modèle sous-jacent des modes de vie prédominants qui est en accord avec celui des statuts maître sexués, modèle qui sous-tend les « suppositions de normalité » implicites du fonctionnement de la plupart des institutions (notamment la disponibilité permanente d'une personne adulte pour s'occuper des enfants en âge préscolaire et scolaire),
3. L'imposition de ces modèles sous-jacents ne se réalise pas forcément directement puisqu'il s'agit d'une institutionnalisation indirecte. Elle se réalise selon une logique que l'on pourrait appeler self-fulfilling prophecy structurelle : les institutions, supposant la vie

des couples selon ces modèles, fonctionnent d'une manière qui rend la vie difficile à des couples qui ne souhaitent pas les respecter.

4. Les différentes politiques sectorielles ne sont pas coordonnées, manquent donc de cohérence, notamment en matière d'incidence biographique, et risquent de créer des dilemmes et des conflits par l'application simultanée de mesures relevant de différents dispositifs politiques ; la gestion de ces difficultés, sises au niveau inter-institutionnel, est reléguée au niveau le moins outillé pour les réguler, celui des couples individuels,

5. Les effets de ces mesures sont complétés par d'autres fonctionnements institutionnels, non forcément assimilés à des politiques car non liés à des mesures ou services appelés sociaux mais néanmoins cadrés par des règles politiquement fixées, comme par exemple la formation professionnelle et les marchés de l'emploi à segmentation multiple.

Une analyse fort utile de la structure d'incitation institutionnelle en matière du maintien de l'insertion professionnelle féminine en parallèle à la vie familiale a été effectuée par Merz (1996). Cette auteure passe en revue la Constitution fédérale, le droit matrimonial, le système d'assurances sociales, le système fiscal, la garde des enfants, le système scolaire et le régime des horaires de travail. Elle arrive à la conclusion que ce cadre institutionnel composite fixe un ensemble de conditions structurelles qui font pencher une grande proportion des couples, indépendamment des préférences individuelles des partenaires, vers un choix entre famille et activité professionnelle pour la femme et non pour l'homme. Ce qu'il s'agit désormais de faire en complément à ce genre d'analyse, c'est de la recherche empirique qui retrace concrètement, sur le terrain et dans les circonstances précises dans lesquelles vivent les couples et les familles, les conditions d'insertion, les structures d'opportunité qui forment le cadre dans lequel les couples s'organisent, et leurs décisions d'organisation qui finissent par donner le résultat global que nous connaissons désormais.

Conclusions

Cet exposé a permis d'établir un lien entre les modèles d'Etat social et les modèles de trajectoires professionnelles sexuées, et de placer, au moins à titre exploratif, la Suisse dans

cette relation. Avant de reprendre, sur cette base, la question globale de ce volume, nos considérations donnent lieu à quatre conclusions qui dépassent notre sujet précis.

1. La thématique choisie met en lumière une forme spécifique de construction sociale que Berger & Luckmann (1966) auraient appelée objectivation. Des différences sur le plan des définitions culturelles des genres, élaborées au cours des 18^e et 19^e siècles (p. ex. Hausen 1976, Honegger 1991), ont été institutionnalisées, sur le plan *culturel* notamment sous la forme d'objectifs de formation définissant des contenus d'enseignement sexuellement typés, et sur le plan *structurel* sous la forme d'organisations de formation spécifiques (surtout de formation professionnelle), en partie elles-mêmes longtemps différenciées par le genre (pour illustration, pensons aux établissements de formation dans les professions des soins). Dans une large mesure, ces institutions continuent de fonctionner sans que leurs bases culturelles¹² aient encore besoin d'être thématisées et reproduites en tant que telles pour que les organisations ainsi créées continuent de fonctionner et de perpétuer cette forme de doing gender institutionnel. Pour le dire avec une phrase de Krüger (2004), la différence de genre est ici une différence culturelle devenue depuis longtemps inégalité ancrée par des mesures politiques d'ordre structurel – et ce derrière notre dos, c'est à dire par un fonctionnement considéré comme normal au point de ne plus être problématisé.

2. La perspective du parcours de vie éclaire un aspect complémentaire indispensable à comprendre la différenciation de genre, mais souvent négligé par l'analyse sociologique : il importe d'étudier l'inégalité non seulement au sens *positionnel*, y compris dans une perspective dynamique (changement de positions), c'est à dire en tant que mobilité verticale, mais de considérer également l'aspect de la *participation* aux champs sociaux les plus importants, son évolution biographique, et les processus qui l'impulsent, donc en termes d'inclusion/exclusion par rapport à des champs sociaux importants (certains auteurs parlent à cet égard de justice participative ou *Beteiligungsgerechtigkeit* – Streeck 2000).

¹² On pourrait mieux les appeler idéologiques puisqu'elles forment un ensemble de représentations élaboré pour être cohérent et servant à justifier des différenciations sociales riches en conséquences.

3. Une analyse non seulement microsociologique et orientée sur les aspects subjectifs des parcours de vie sexués montre que la *famille* joue un rôle non négligeable dans le dispositif institutionnel qui cadre les conduites individuelles. Une telle démarche souligne donc le caractère institutionnel et relativement contraignant que peut avoir la famille pour ses membres individuels, et ce, là encore, largement en raison de l'institutionnalisation méso- et macrosociologique de son fonctionnement. La famille détient ainsi un rôle stratégique pour la compréhension de la sexuation des parcours de vie et les possibilités de son changement.

4. Le monde institutionnel qui caractérise une société apparaît comme cadre influent à la fois pour les inégalités sociales (que l'on peut appeler inégalités de classe), et pour les inégalités de genre. Dans les deux cas, l'ascription sociale joue un rôle prépondérant dans la reproduction des inégalités, même si les mécanismes concrets qui l'assurent sont différents et jouent leur influence différemment dans la biographie des personnes. Une partie très importante de ces mécanismes est située sur le plan *mesosocial*. La sociologie perdrait une ressource explicative de première importance si elle limitait son attention aux deux niveaux micro- et macrosocial, communément distingués, et à plus forte raison si elle estropiait encore davantage cette vision réductrice en optant uniquement pour une perspective exclusivement individualiste ou exclusivement holiste. Nos résultats soulignent l'importance heuristique d'une approche que l'on pourrait qualifier de systémisme réaliste.

Alors - quel Sonderfall ?

Le thème global de ce volume nous invite à réfléchir sur l'adéquation de la notion de Sonderfall en ce qui concerne la Suisse. Les quelques éléments amenés dans cette contribution permettent de refuser cette notion en matière de régime des parcours de vie sexués : si l'on constate que le régime suisse relève d'un degré de sexuation particulièrement prononcé, elle ne se distingue en cela que de certains pays européens et ressemble passablement à d'autres, elle partage donc son modèle avec d'autres sociétés (ce qui n'empêche pas que plusieurs modèles puissent être distingués). Elle ne se présente

donc aucunement comme un cas unique ou Sonderfall qui échapperait aux régularités empiriques.

* * *

Pour finir et au delà du sujet particulier qui nous a intéressé, je tiens à ajouter une remarque plus générale et quelque peu discordante concernant cette notion de Sonderfall. Elle a eu, en Suisse, une fonction politique assez précise dans la période de la Guerre froide, comme le souligne Kurt Imhof dans sa contribution: dans le cadre d'un discours affirmatif, fortement nationaliste et pro statu quo, elle servait à couper court à toute comparaison de la Suisse avec d'autres pays ainsi qu'à toute velléité de considérer positivement d'autres peuples ou modèles culturels, voire à critiquer la Suisse, comme l'exprime de manière parlante le titre d'un livre d'un auteur patriotique du milieu des années 60 : « Die Schweizer sind anders : die Erhaltung der Eigenart, eine Frage der nationalen Existenz » (Guggenbühl 1967) .

Intégrer cette notion à la réflexion scientifique en la considérant comme potentiellement descriptive et non comme topos idéologique – et en tant que tel objet d'étude intéressant – me paraîtrait hautement problématique, pour ne pas dire indéfendable, et ce, bien entendu, non seulement pour des raisons de conviction politique. Pareille pratique donnerait corps au refus de toute méthodologie comparative, non singularisante, en réifiant l'altérité à l'extrême, chaque cas étant à considérer par principe comme unique et singulier ; ce serait un retour à l'opposition stérile entre approches nomothétiques et idiographiques en favorisant les dernières (à moins de considérer que seulement certains cas sont incomparables, par exemple la Suisse, alors que d'autres forment une masse indistincte, ce qui ne serait pas moins problématique d'un point de vue épistémologique).¹³ D'un point de vue méthodologique, cela signifierait un retour en arrière de plusieurs décennies.

¹³ Cette critique vaut évidemment à condition que l'on n'utilise pas le terme de Sonderfall dans son acception la plus banale où il signifierait simplement une différence, même graduelle – dans ce cas, le terme ne se justifierait plus du tout.

Cette réflexion critique explique le titre de ma contribution : la Suisse peut être plus ou moins particulière à certains égards, elle n'est pas plus singulière que n'importe quel autre pays, et dans ce sens, d'un point de vue sociologique, elle est ordinaire.

Bibliographie

Arts, Wil & John Gelissen (1998), *Welfare States, Solidarity and Justice Principles : Does the Type Really Matter ?* WORC, Tilburg University, Tilburg.

Baumgartner, A. Doris (2003), *Erwerbsverläufe von Frauen mit Kindern*. Synthesis, Nationales Forschungsprogramm 43, Bern : Schweizerischer Nationalfonds.

Baumgartner, A. Doris & Beat Fux (2001), *Einflüsse politischer Anreizsysteme auf die Entwicklung der Haushaltsstrukturen in Belgien, den Niederlanden und der Schweiz*. Vortrag Jahrestagung der Deutschen Gesellschaft für Bevölkerungswissenschaft und der Johann-Peter-Süssmilch-Gesellschaft für Demographie, Berlin, 21.-23. Juni 2001.

Berger, Peter L. & Thomas Luckmann (1966), *The Social Construction of Reality . A Treatise in the Sociology of Knowledge*. Doubleday, Garden City.

Bertram, Hans (Hrsg., 2005), *Familie zwischen Flexibilität und Verlässlichkeit*. 7. Familienbericht, Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend, Berlin.

Boje, Thomas P. & Anna-Lena Almqvist (eds., 2000), *Gender, Welfare State and the Market. Towards a new division of labour*. London : Routledge.

Bonoli, Giuliano (1997), *Classifying Welfare States : A Two-Dimension Approach*. *Journal of European Social Policy* 26(3), 351-372.

Born, Claudia, Helga Krüger & Dagmar Lorenz-Meyer (1996), *Der unentdeckte Wandel. Annäherung an das Verhältnis von Struktur und Norm im weiblichen Lebenslauf*. Berlin : Sigma.

- Castles, Francis & Deborah Mitchell (1993), *Families of Nations : Patterns of Public Policy in Western Democracies*. Aldershot, Dartmouth.
- Chaze, Jean-Paul, Marcel Bilger & Caroline Schliesser (2005), *Les générations face au marché du travail. Evolution de la vie active de 1970 à 2000*. Neuchâtel : Office fédéral de la statistique.
- Dafflon, Bernard, avec la collaboration de Roberto Abatti (2003), *La politique familiale en Suisse: enjeux et défis. Réalités sociales*, Lausanne.
- Daly, Mary (2000), *Paid work, unpaid work and welfare. Towards a framework for studying welfare state variation*. in : Thomas P. Boje & Anna-Lena Almqvist (eds., 2000), *Gender, Welfare State and the Market. Towards a new division of labour*. London : Routledge, 23-40.
- Ernst, Michèle & René Levy (2002) *Lebenslauf und Regulation in Paarbeziehungen : Bestimmungsgründe der Ungleichheit familialer Arbeitsteilung*. *Zeitschrift für Familienforschung* 14(2), 103-131.
- Esping-Andersen, Gøsta (1990), *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Cambridge: Polity Press.
- Esping-Andersen, Gøsta (1999), *Social Foundations of Postindustrial Economics*. New York : Oxford University Press.
- Fthenakis, Wassilios E., Bernhard Kalicki & Gabriele Peitz (2002), *Paare werden Eltern. Die Ergebnisse der LBS-Familien-Studie*. Leske+Budrich, Opladen.
- Fux, Beat (2005), *Pathways of Welfare and Population Related Policies: Towards a multidimensional typology of welfare regimes in Eastern and Western Europe*. DIALOG - Population Policy Acceptance Study. Zurich (document de travail non publié formellement).

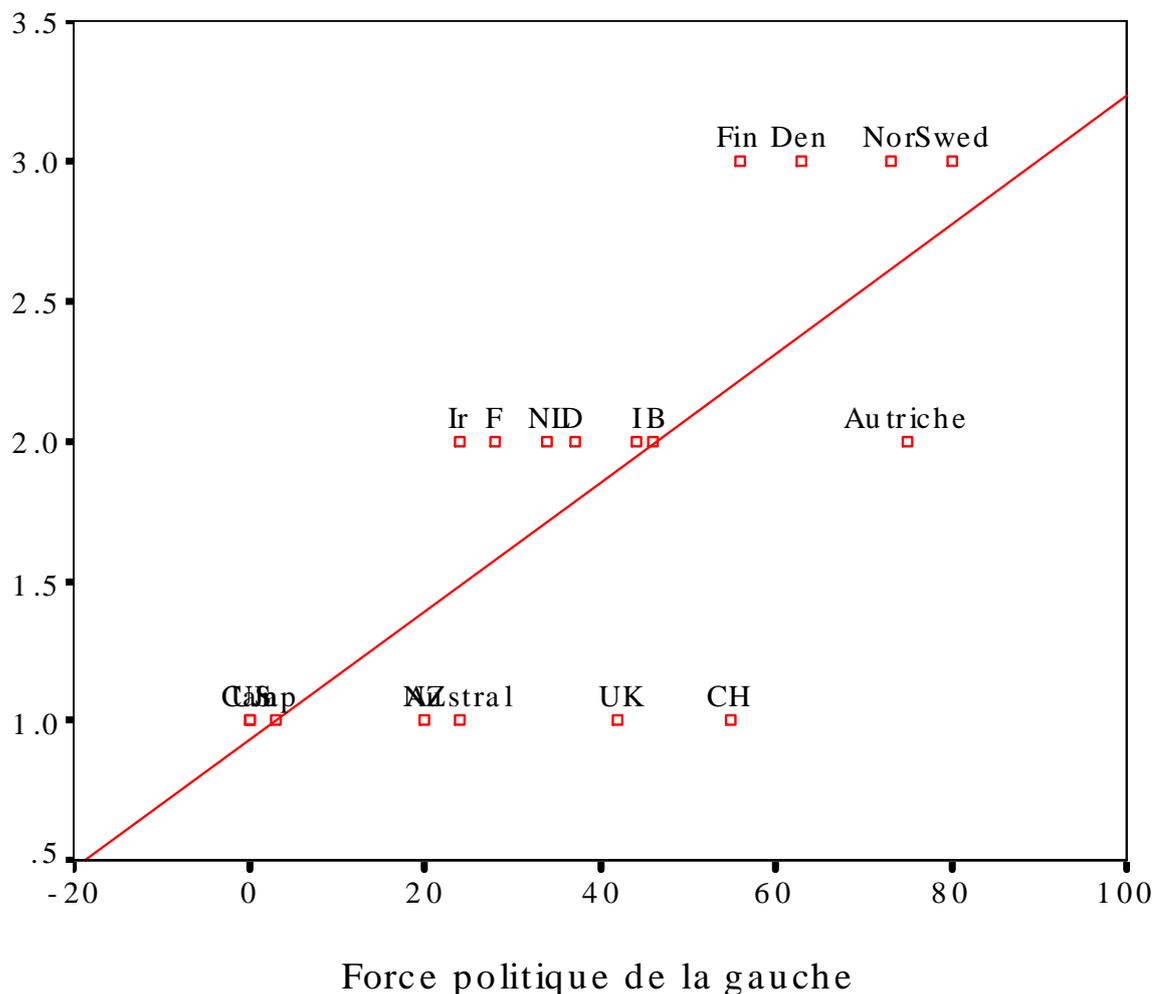
- Fux, Beat (2000), Which Models of the Family Are Encouraged or Discouraged by Different Family Policies? Chap. 11 in: Franz-Xaver Kaufmann et al. (Hrsg.), Family Life and Family Policy in Europe. Oxford : Clarendon Press, 363-418.
- Fux, Beat & A. Doris Baumgartner (2000), Wandel familialer Lebensformen und wohlfahrtsstaatliche Steuerung. Schlussbericht SNF, Zürich.
- Guggenbühl, Adolf (1967), Die Schweizer sind anders : die Erhaltung der Eigenart, eine Frage der nationalen Existenz. Schweizer Spiegel Verlag, Zürich.
- Hausen, Karin (1976), Die Polarisierung der "Geschlechtscharaktere". Eine Spiegelung der Dissoziation von Erwerbs- und Familienleben). In: Werner Conze, Sozialgeschichte der Familie in der Neuzeit Europas. Klett, Stuttgart, 367-393.
- Honegger, Claudia (1991), Die Ordnung der Geschlechter. Die Wissenschaften vom Menschen und das Weib. Campus, Frankfurt/Main.
- Korpi, Walter (2000), Faces of Inequality: Gender, Class, and Patterns of Inequalities in Different Types of Welfare States. *Social Politics* 7(2), 127-191.
- Krüger, Helga (2004), Kulturelle Ungleichheit, Institutionen des Lebensverlaufs und die Zukunft der Geschlechterdifferenz. Mittagsvorlesung, 32. Soziologentag der Deutschen Gesellschaft für Soziologie, München 7.10.2004.
- Krüger, Helga & René Levy, Linking Life Courses, Work, and the Family: Theorising a not so Visible Nexus between Women and Men., *Canadian Journal of Sociology* 2001, 26(2), 145-166.
- Krüger, Helga & René Levy (2000), Masterstatus, Familie und Geschlecht. Vergessene Verknüpfungslogiken zwischen Institutionen des Lebenslaufs., *Berliner Journal für Soziologie* 2000, 3, 379-401.
- Layte, Richard & Christopher T. Whelan (2003), Moving In and Out of Poverty. The Impact of Welfare Regimes on Poverty. *European Societies* 5(2), 167-191.

- Leibfried, Stephan (1992), Towards a European Welfare State : On Integrating Poverty Regimes into the European Community. in : Zsuzsa Ferge & John Kohlberg (eds.), Social Policy in a Changing Europe. Westview Press, Boulder.
- Levy, René (2002), Politiques sociales en matière de genre?. in: René Knüsel (dir.), Le social, passionnément. Hommages à Pierre Gilliard. Lausanne :Réalités sociales, 89-103.
- Levy, René, Eric Widmer & Jean Kellerhals (2002), Modern Families or Modernized Family Traditionalism? Master Status and the Gender Order in Switzerland. Electronic Journal of Sociology 6(4) : <http://www.sociology.org/content/vol006.004/lwk.html>.
- Levy, René & Michèle Ernst (2002), Lebenslauf und Regulation in Paarbeziehungen : Bestimmungsgründe der Ungleichheit familialer Arbeitsteilung. Zeitschrift für Familienforschung 14(2), 103-131.
- Leibfried, Stephan, Lutz Leisering et al. (1995), Zeit der Armut. Lebensläufe im Sozialstaat. Frankfurt/Main : Suhrkamp.
- Maruani, Margaret (1993), L'Emploi dans l'Europe des Douze. Bruxelles : Commission des Communautés Européennes.
- Maruani, Margaret (2003), Travail et emploi des femmes. Paris : La Découverte.
- Mayer, Karl-Ulrich (2001), The Paradox of Global Social Change and National Path Dependencies: Life Course Patterns in Advanced Societies. in: Alison E. Woodward & Martin Kohli (eds.), Inclusions and Exclusions in European Societies. London : Routledge, 89-110.
- Merrien, François-Xavier & Giuliano Bonoli (2000), Implementing Major Reforms of the Welfare State : A Comparison of France and Switzerland - A New Institutional Approach. in : Stein Kuhnle (ed.), Survival of the European Welfare State. Routledge, London, 128-145.

- Merrien, François-Xavier, Raphaël Parchet & Antoine Kernen (2005), *L'Etat social. Une perspective internationale*. Armand Colin, Paris.
- Merz, Michaela (1996), *Lohnt es sich für Schweizer Frauen, einer Erwerbstätigkeit nachzugehen? Auswirkungen institutioneller Rahmenbedingungen auf die Entscheidung zwischen Familie und Beruf*. Zürich : Seismo.
- Moen, Phyllis & Shin-Kap Han (2001), *Reframing Careers: Work, Family, and Gender*. in: Victor W. Marshall, Walter R. Heinz, Helga Krüger & Anil Verma (eds.), *Restructuring Work and the Life Course*. University of Toronto Press, Toronto, 424-445.
- Mills, Melinda & Hans-Peter Blossfeld (2003), *Globalization, Uncertainty and Changes in Early Life Courses*. *Zeitschrift für Erziehungswissenschaft* 6(2), 188-219.
- Opielka, Michael (2004), *Sozialpolitik. Grundlagen und vergleichende Perspektiven*. Rowohlt, Reinbek/Hamburg.
- Ostner, Ilona (1995), *Sozialstaatsmodelle und die Situation der Frauen*. in : Werner Fricke (Hrsg.), *Jahrbuch Arbeit und Technik : Zukunft des Sozialstaats*. Köln : Dietz 57-67.
- Pfau-Effinger, Birgit (2005), *Welfare State Policies and the Development of Care Arrangements*. *European Societies* 7(2), 321-347.
- Pfau-Effinger, Birgit (2000), *Kultur und Frauenerwerbstätigkeit im europäischen Vergleich. Theorie und Empirie des internationalen Vergleichs*. Opladen : Leske+Budrich.
- Reichle, Barbara (1996), *Der Traditionalisierungseffekt beim Uebergang zur Elternschaft*. *Zeitschrift für Frauenforschung* 14, 70-89.
- Reichle, Barbara & Harald Werneck (Hrsg., 1999), *Uebergang zur Elternschaft. Aktuelle Studien zur Bewältigung eines unterschätzten Lebensereignisses*. Enke, Stuttgart.
- Rossi, Giovanna (2003), *La variabilità delle forme familiari in Europa*. in : Giovanna Rossi (dir.), *La famiglia in Europa*. Roma : Carocci, 13-42.

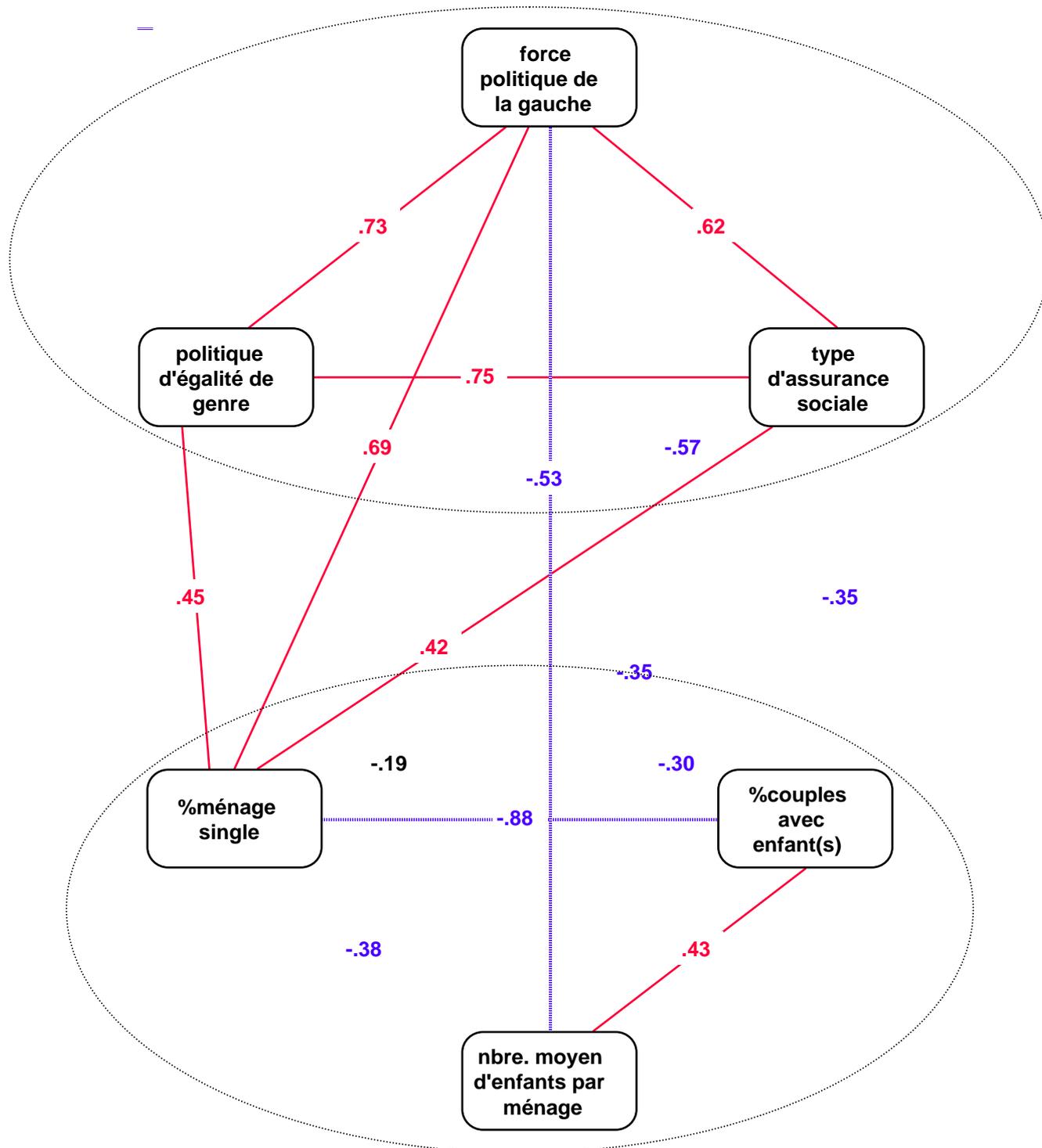
- Saraceno, Chiara (2000), Gendered Policies. Family obligations and social policies in Europe. in : Thomas P. Boje & Anna-Lena Almqvist (eds., 2000), Gender, Welfare State and the Market. Towards a new division of labour. London : Routledge, 135-156.
- Siaroff, Alan (1994), Work, Welfare and Gender Equality : A New Typology. in : Diane Sainsbury (ed.), Gendering Welfare States. Sage, London.
- Streeck, Wolfgang (2000), Ist die Einrichtung eines „Niedriglohnsektors“ die letzte Beschäftigungschance für gering qualifizierte Arbeitnehmer? In: Otto Brenner Stiftung (Hrsg.), Niedriglohnsektor und Lohnsubventionen im Spiegel des Arbeits- und Sozialrechts. Bund Verlag, Frankfurt/Main.
- Widmer, Eric, René Levy & Jacques-Antoine Gauthier, L'implication dans les champs domestique et professionnel selon les phases de la vie familiale. in : Erwin Zimmermann & Robin Tillmann (éds.), Vivre en Suisse 1999-2000. Une année dans la vie des ménages et familles suisses. Peter Lang, Berne 2004, 95-108.
- Widmer, Eric, René Levy, Alexandre Pollien, Raphaël Hammer & Jacques-Antoine Gauthier (2003), Entre standardisation, individualisation et sexuation : une analyse des trajectoires personnelles en Suisse. *Revue suisse de sociologie*, 29(1), 35-67.

Graphique 1 : Force de la gauche et type de politique en matière de genre

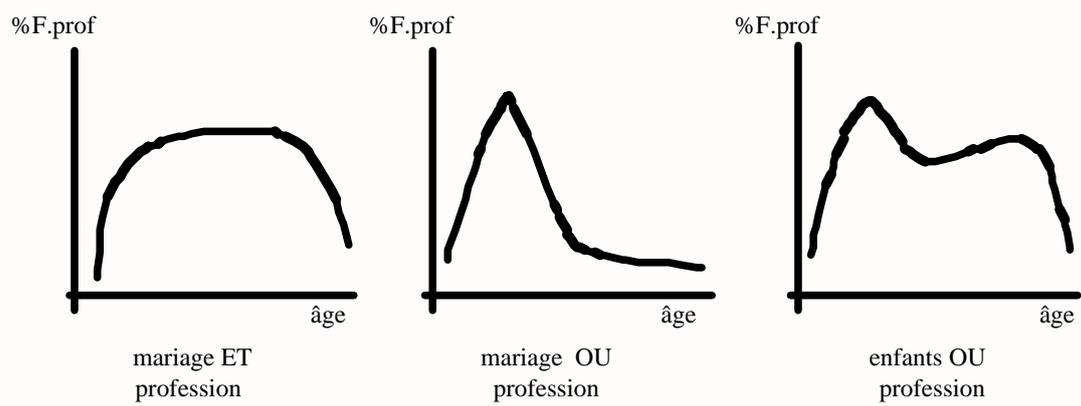


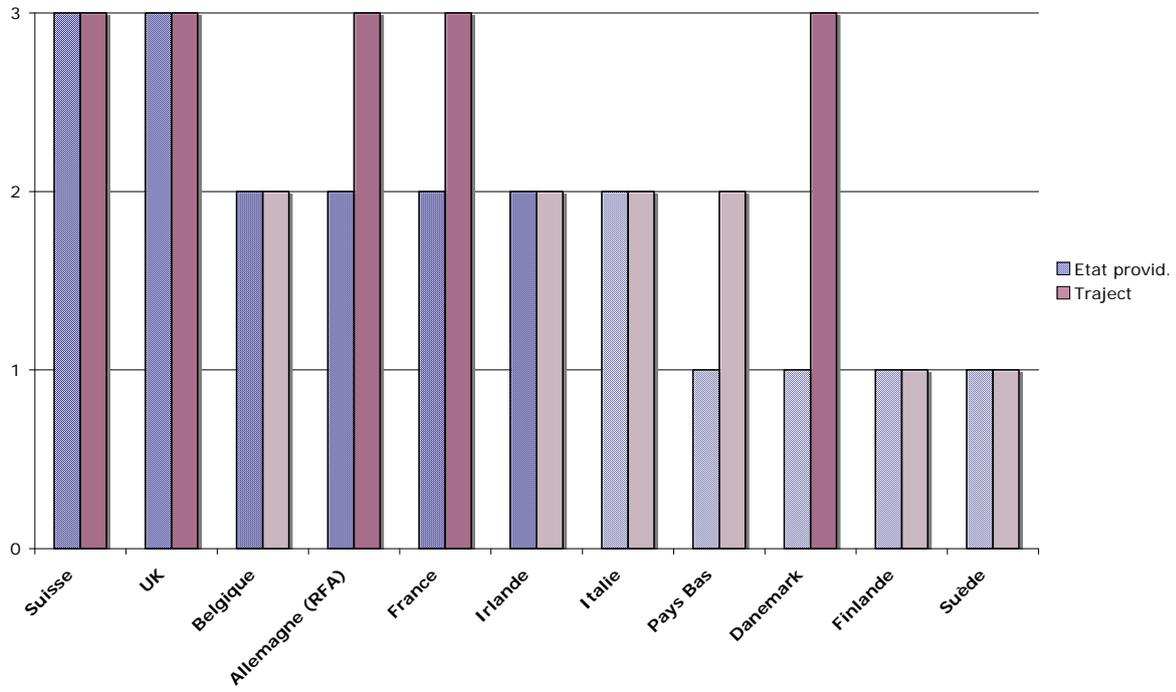
Légende : 18 pays OCDE, données de Korpi 2001 ; valeurs de la force politique de la gauche sans doute exagérées pour la Suisse, probablement aussi pour l'Autriche, car fortement influencées par la durée de la participation de la gauche parlementaire aux gouvernements ; $r = .73$. Les abréviations superposées en bas à gauche désignent Can/USA puis Jap, ensuite NZ et Austral. Korpi distingue trois types de politiques : libéral ou market-oriented (1), familiste ou general family support (2) et égalitaire ou dual-earner support (3). La force politique de la gauche est un indice qui combine, pour la période 1946-1985, la proportion des sièges parlementaires occupée par des parties de gauche et la durée de sa participation gouvernementale.

Graphique 2: Intercorrélations entre indicateurs politiques et familiaux



Données de Korpi (2001, indicateurs politiques) et Rossi (2003, indicateurs familiaux), 18 pays européens (Union européenne +)

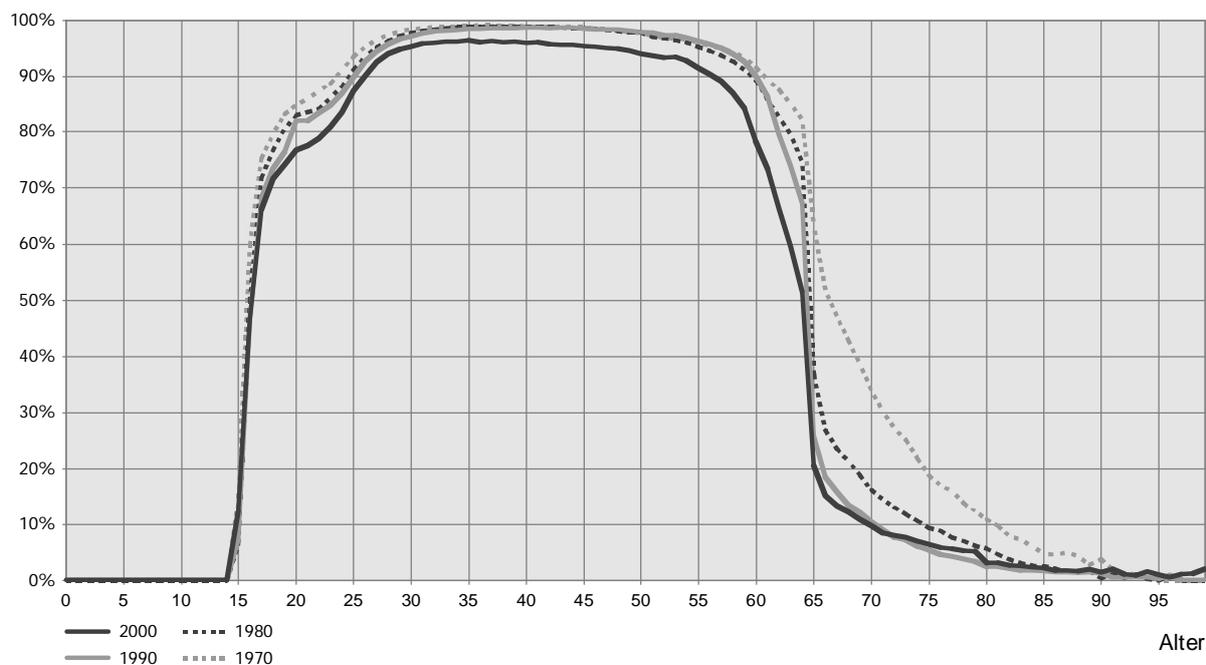
Graphique 3 : Modèles d'insertion professionnelle féminine par âge

Graphique 4 : Types d'Etat providence et modèles de trajectoires féminines

Graphique 5 : Taux d'insertion professionnelle masculine et féminine, Suisse 1970-2000

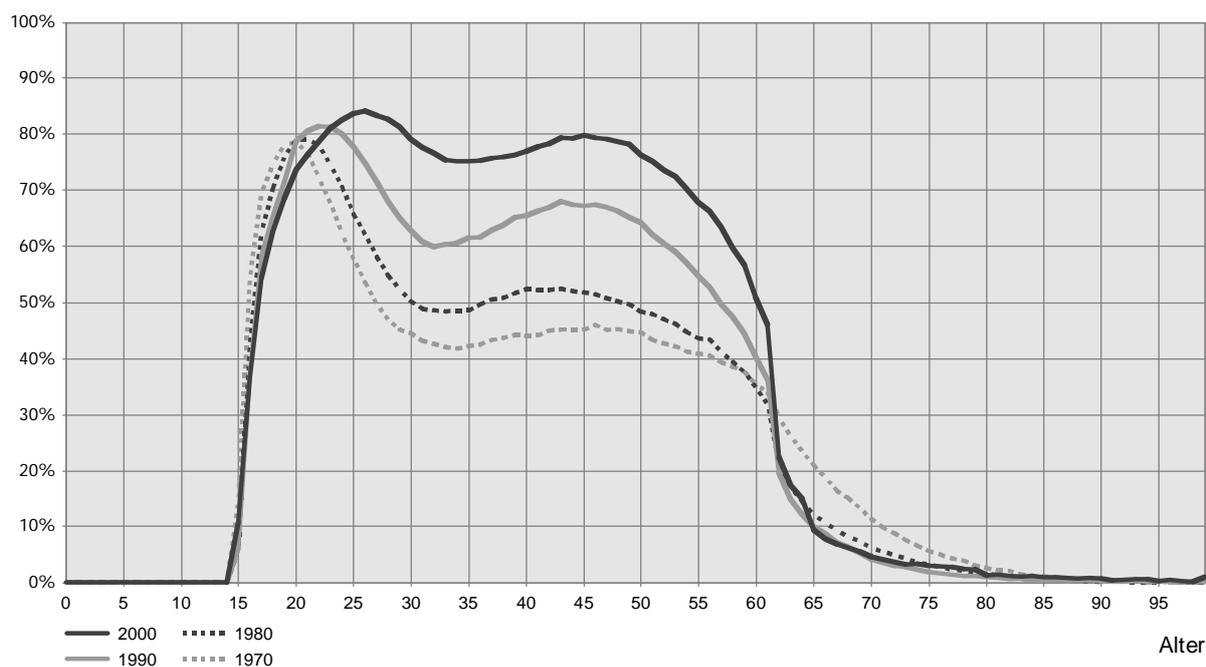
Erwerbsquote der Männer nach Alter, 1970, 1980, 1990 und 2000, in %
Quelle: Eidgenössische Volkszählungen, BFS

G 1

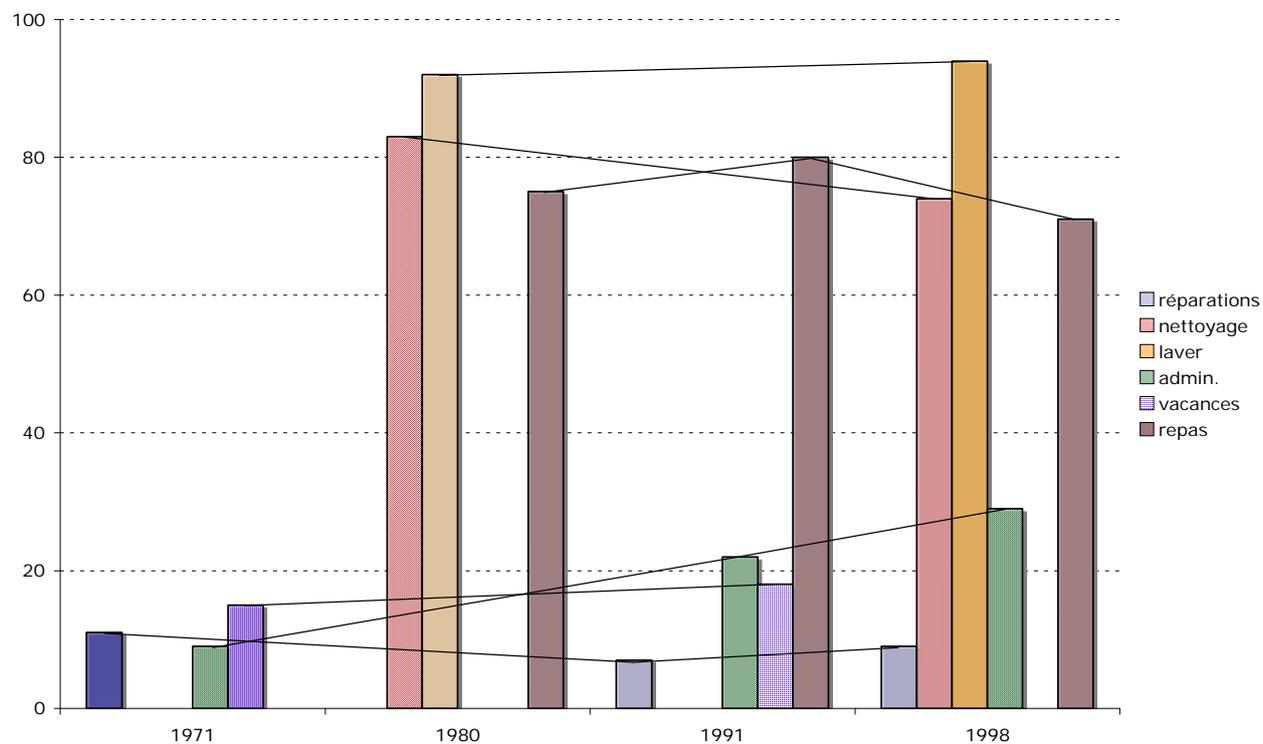


Erwerbsquote der Frauen nach Alter, 1970, 1980, 1990 und 2000, in %
Quelle: Eidgenössische Volkszählungen, BFS

G 2



Graphique 6: Evolution de la sexuation*) de six tâches familiales, Suisse 1971 - 1998



*) Pour cent de couples avec attribution féminine de la tâche.

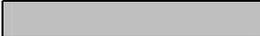
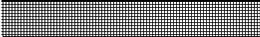
Tableau 1 : Comparaison de neuf typologies de l'Etat providence et types d'insertion selon Maruani¹⁴

	Esp.-And.	Korpi	Mayer	Layte+Whel.	Fux + B'g	Leibfried	Cast.+Mitch.	Siaroff	Bonoli	Mills+Blossf	types Maruani
Australie											
Nouv. Zéelande											
Canada											
Japon											
USA											3 -> 1*
UK											3
Suisse											3**
Autriche											
Belgique											2
Allemagne (RFA)											3
France											3
Irlande											2
Italie											2
Espagne											2
Portugal											2->1
Grèce											2
RDA (DDR)											1
Pays Bas											2->3
Danemark											3->1
Finlande											1
Norvège											
Suède											1
Hongrie											
Estonie											

Types: _____ Appellations (exemples): _____

Types Maruani: _____

¹⁴ Les cinq première références sont identiques à celles du tableau 1, les autres sont Leibfried 1992, Castles & Mitchell 1993, Siaroff 1994, Bonoli 1997, Mills & Blossfeld 2003, Maruani 1993 et 2000.

	libéral, cons-centriste, indiv, prot-lib, anglo-sax, brit...
	radical...
	corp-conserv, famil, chrét-dém, continental, Bismarck...
	social-démocr, étatique, nordique, scandin...
	Europe du Sud (rudiment.), latin rim, familist, late fem mob...
	post-socialist...

1: insertion ininterromp.

2: interrupt. définitive

3: interrupt. + réinsertion

* selon US Bureau of Labor Statistics (RL)

** selon OFS (RL)